



**PRÉFET
DE TARN-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Montauban, le 22 décembre 2023

Communiqué de presse

Présentation des lauréats du programme « Villages d'Avenir » dans le Tarn-et-Garonne

Annoncé le 15 juin dernier dans le cadre du plan « France Ruralités », le programme « Villages d'Avenir » vise à aider des communes rurales à réaliser leurs projets de développement à travers un accompagnement en ingénierie.

Dans le cadre d'un déplacement en Corrèze, la ministre Dominique FAURE, chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, vient de présenter la liste des 2 457 communes labellisées « Villages d'Avenir » qui bénéficieront d'un appui dans le cadre du programme à partir de janvier 2024 pour une durée de 12 à 18 mois.

En Tarn-et-Garonne, 40 communes de tout le département sont lauréates et recevront dès janvier prochain l'accompagnement d'un des deux chefs de projet recrutés par la préfecture et le CEREMA Occitanie. Le premier travail réalisé en commun avec les élus sera d'établir un diagnostic au niveau des communes d'un même territoire pour confirmer les besoins et établir les priorités d'action pour développer les projets prévus ou à venir.

Toutes les informations : <https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Services-publics-et-ruralite/Villages-d-Avenir/Laureats>

LISTE DES LAURÉATS

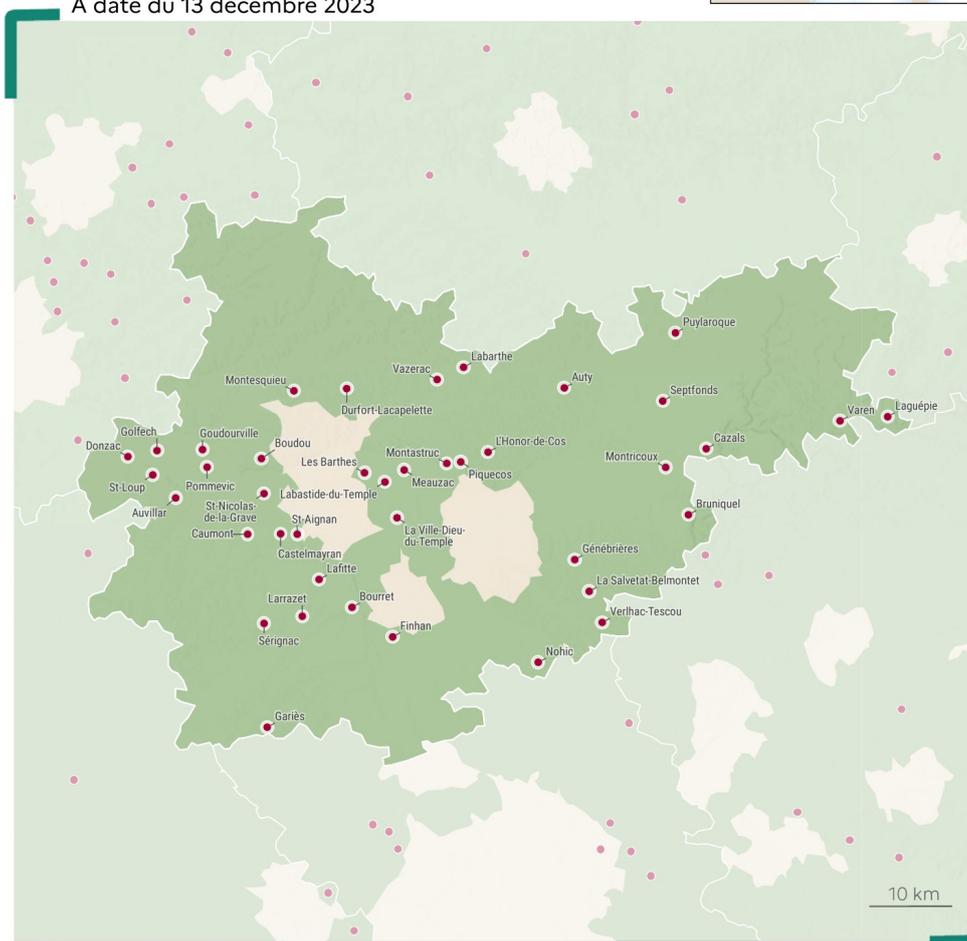
Tarn-et-Garonne (82)
Auty
Auvillar
Boudou
Bourret
Bruniquel
Castelmayran
Caumont
Cazals
Donzac
Durfort-Lacapelette
Finhan
Gariès
Génébrières
Golfech
Goudourville
La Salvetat-Belmontet
La Ville-Dieu-du-Temple
Labarthe
Labastide-du-Temple
Lafitte
Laguépie
Larrazet
Les Barthes
L'Honor-de-Cos
Meauzac
Montastruc
Montesquieu
Montricoux
Nohic
Piquecos
Pommevic
Puylaroque
Saint-Aignan
Saint-Loup
Saint-Nicolas-de-la-Grave
Septfonds
Sérignac
Varen
Vazerac
Verlhac-Tescou

CARTE DES LAURÉATS

Tarn-et-Garonne (82)

40 communes labellisées
Villages d'avenir

À date du 13 décembre 2023



Répartition des communes selon la grille de densité

■ rurale ■ urbaine

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 ; INSEE, 2023 ; Grille communale de densité à 7 niveaux (la classe "urbaine" contient les niveaux 1 à 4 et la classe "rurale" contient les niveaux 5 à 7) • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023